



Paris, le 23 septembre 2015

# **LE 29 OCTOBRE 2015, À PARIS, AMPLIFIONS LA MOBILISATION**

Face à l'intransigeance du Gouvernement et au non-respect de ses engagements, nos Organisations ont décidé de lancer une pétition sur 5 revendications permettant de préserver et d'améliorer les droits du régime spécial de protection sociale des cheminots :

- **La non promulgation du décret fixant la mensualisation des pensions au 1<sup>er</sup> janvier 2016.** Cette décision du Gouvernement a pour objectif de poursuivre sa démarche d'un alignement des droits du régime spécial sur le régime général dans la perspective d'une réforme globale des retraites de l'ensemble des salariés. La violence d'un décret n'engage aucunement notre volonté et notre exigence de maintenir le versement trimestriel des pensions à échoir sans fractionnement.
- **L'arrêt du gel des pensions et l'amélioration du pouvoir d'achat.** Cette situation inadmissible dégrade les conditions de vie d'un grand nombre de retraités et de veufs/veuves et entraîne certains d'entre eux vers la misère. Il est urgent de décider d'une augmentation générale des pensions.
- **Le groupe de travail concernant les basses pensions de réversion doit être mis en place.** Le Gouvernement doit tenir ses engagements et ses promesses sur le sujet.
- **La reconnaissance des trimestres d'apprentissage pour le calcul de la pension.** Au-delà du Gouvernement, la Direction de la SNCF doit financer les trimestres manquants afin que l'ensemble des ex-apprentis ne soit pas injustement pénalisé.
- **Le maintien des prestations non pérennes de notre régime d'assurance maladie** (exemple : le forfait optique à 100 €).

L'ensemble de ces revendications est juste et doit être satisfait par une autre répartition des richesses. Celles-ci, au-delà de préserver et d'améliorer les droits et les conditions de vie des retraités, permettraient une relance économique dans notre pays.

Malgré plusieurs courriers de nos Organisations à ce jour, le Gouvernement ne daigne même pas nous répondre. Il y a urgence à agir massivement en signant la pétition unitaire au niveau des retraités mais également des actifs qui sont pleinement concernés par l'ensemble de ces revendications touchant à l'avenir de notre régime spécial.

**Le 29 octobre 2015, mettons le Gouvernement au pied du mur.  
Soyons nombreux pour imposer de véritables négociations  
sur nos justes exigences.**

## **MANIFESTATION NATIONALE LE 29 OCTOBRE 2015**

**Les Unions Fédérales des Retraités CGT - SUD-Rail et FGRCF vous donnent rendez-vous à partir de 12 h 30 place Raoul Dautry (Gare Montparnasse) à Paris, pour se rendre au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.**